

DOSSIER D'INSCRIPTION

Année scolaire 2023-2024

Attention : toutes les informations doivent être complétées de façon lisible.

RESPONSABLE LÉGAL 1

Nom : _____ Prénom : _____ H F

Rôle : Père Mère Autre : _____

Adresse : _____ N° Appart : _____

Code postal : _____ Ville : _____ Quartier : _____

Tél fixe : ____ . ____ . ____ . ____ . ____ Tél portable : ____ . ____ . ____ . ____ . ____

Mail : _____

Âge : 18/25 ans 26/49 ans 50/59 ans 60/64 ans 65 ans et +

Catégorie professionnelle : Étudiant(e) Actif(ve) Père/Mère au foyer
 Inscrit(e) à pôle emploi Sans activité Retraité(e)

RESPONSABLE LÉGAL 2

Nom : _____ Prénom : _____ H F

Rôle : Père Mère Autre : _____

Adresse : _____ N° Appart : _____

Code postal : _____ Ville : _____ Quartier : _____

Tél fixe : ____ . ____ . ____ . ____ . ____ Tél portable : ____ . ____ . ____ . ____ . ____

Mail : _____

Âge : 18/25 ans 26/49 ans 50/59 ans 60/64 ans 65 ans et +

Catégorie professionnelle : Étudiant(e) Actif(ve) Père/Mère au foyer
 Inscrit(e) à pôle emploi Sans activité Retraité(e)

AUTRE PERSONNE À CONTACTER (facultatif)

Nom : _____ Prénom : _____ H F

Rôle : Père Mère Autre : _____

Tél fixe : ____ . ____ . ____ . ____ . ____ Tél portable : ____ . ____ . ____ . ____ . ____

SITUATION FAMILIALE*

Monoparentale Marié(e) Divorcé(e) Veuf(ve)

Nombre d'enfants dans la famille* : _____

> dont nombre d'enfant(s) en situation de handicap (majeur ou mineur)* : _____

> dont nombre d'enfant(s)* : de moins de 6 ans : _____ de 6 à 10 ans : _____

de 11 à 15 ans : _____ de 16 à 18 ans : _____

de 18 ans et + : _____

* Ces informations nous sont nécessaires en tant qu'adhérent à l'UDAF. Ces données ne seront pas conservées par l'association Pari. Pour exercer votre droit, vous pouvez contacter le DPO de l'UDAF du Doubs à l'adresse suivante : UDAF, 12 rue de la famille, 25000 Besançon, mail : dpo.bfc-resus@laposte.net

DOSSIER D'INSCRIPTION

Année scolaire 2023-2024

CONSENTEMENT POUR L'USAGE DE VOS DONNÉES PERSONNELLES

Les informations recueillies par PARI sont enregistrées dans un fichier informatisé. Nous ne traiterons ou n'utiliserons vos données que dans la mesure où cela est nécessaire à l'accomplissement de nos missions auprès de nos adhérents, à savoir, l'accompagnement à la scolarité, le soutien des familles et des habitants et l'ouverture culturelle et citoyenne.

En conformité avec l'article 29 du règlement général de la protection des données et de la ligne directrice wp259, nous sollicitons votre accord pour pouvoir vous joindre :

-Par téléphone (appels, SMS et application de messagerie) : OUI NON

-Par courrier : OUI NON

-Par mail : OUI NON

Souhaitez-vous recevoir la lettre d'information par mail ? OUI NON

Pour un meilleur suivi de votre enfant, nous sommes amenés à échanger avec son établissement. Si vous souhaitez vous y opposer, vous devez en informer l'association PARI par courrier ou mail (contact@assopari.fr).

Fait à : _____ Le : ____ / ____ / ____

Signature du représentant légal

AUTORISATION POUR LE DROIT À L'IMAGE

Dans le cadre de la promotion de son activité PARI peut être amené à :

- Photographier ou filmer les enfants dans le cadre de ses activités
- Permettre la prise de vue représentant l'enfant par des journalistes ou des photographes
- Imprimer, reproduire, éditer, publier et diffuser ces images dans le cadre des publications écrites et multimédias de PARI (dépliants, plaquettes, affiches, magazines, vidéos, site internet, réseaux sociaux, ...)

PARI s'engage à utiliser ces images dans le respect absolu de la personne et non à des fins pouvant lui porter préjudice. En cas de refus, le responsable légal de l'enfant doit en informer l'association PARI par courrier ou mail (contact@assopari.fr).

Vous pouvez à tout moment modifier votre consentement pour le traitement de vos données personnelles. Pour ce faire, veuillez contacter l'association Pari par courrier postal au 5 avenue de Bourgogne adressé au président de l'association, ou nous envoyer un e-mail à contact@assopari.fr.

Pour toute autre information sur l'utilisation de vos données personnelles, vous pouvez contacter notre DPO aux coordonnées suivantes : M Fuzier Philippe | Tel : 0972642910 | E-mail : dpo@assopari.fr | DPO numéro : 33350

DOSSIER D'INSCRIPTION

Année scolaire 2023-2024

CONTRAT D'ENGAGEMENT

L'ENFANT / LE JEUNE S'ENGAGE :

- à venir à l'association PARI dans les créneaux horaires qui lui correspondent et à rester travailler au minimum 30 minutes,
- à apporter le matériel nécessaire à son travail (agenda, cahiers, livres, trousse, ...),
- à montrer son cahier de texte (ou agenda) aux intervenants qui le demandent,
- à signer, à connaître, et à respecter le règlement intérieur de l'association, y compris pendant les activités et les sorties,
- à avertir un permanent de l'association de toutes tensions ou conflits
- à quitter l'association lorsque ses devoirs ou son activité sont finis, ou lorsque nous lui demandons,
- à assister à tous les événements auxquels il s'est inscrit (une sortie, un atelier, toutes les séances d'une activité ...).
- à rester dans la salle qui lui a été attribuée le cas échéant.

LES PARENTS S'ENGAGENT :

- à signer, à connaître, et à (faire) respecter le règlement intérieur de l'association,
- à s'assurer du travail régulier de leur enfant à l'association et à l'école, et à alerter l'association des difficultés rencontrées par l'enfant ou la famille,
- à prévenir l'association des absences de leur enfant,
- à autoriser leur enfant à participer aux sorties et aux activités organisées par Pari,
- à se renseigner sur les activités proposées aux parents (paroles de parents, ateliers cuisine, sorties culturelles, ...),
- à accepter les rendez-vous proposés par les intervenants.

L'ASSOCIATION PARI S'ENGAGE :

- à aider l'enfant / le jeune dans son travail scolaire (mise à disposition de matériel et d'intervenants),
- à prêter occasionnellement livres et documents,
- à proposer des activités et sorties variées pour accompagner les enfants dans leur développement,
- à accueillir l'enfant / le jeune selon les horaires indiqués dans le tableau joint au dossier.
- L'association peut accompagner les parents lors des rencontres parents / enseignants dans les établissements scolaires.

L'association Pari rappelle aux parents qu'ils ont l'obligation de venir chercher leur enfant aux horaires prévus, au plus tard 17h30 pour les primaires et 19h pour les collégiens, sauf s'il est autorisé à rentrer seul.

Nous avons pris connaissance du contrat d'engagement et du règlement intérieur et nous nous engageons à les respecter (le non respect du règlement pourra conduire à une exclusion temporaire ou définitive de l'association).

Fait à : _____ Le : ____ / ____ / _____

L'enfant

Les parents

L'association PARI

PHOTO
D'IDENTITÉ



LISTE DES PIÈCES OBLIGATOIRES À FOURNIR

- Assurance scolaire
- Photo d'identité
- Ramette de papier
- Paiement

FICHE D'INSCRIPTION COLLÉGIEN (3ème)

Date de retour du dossier : ____/____/____

TOUT DOSSIER INCOMPLET SERA REFUSÉ

INFORMATIONS CONCERNANT VOTRE ENFANT :

Rappel : toutes les informations doivent être complétées de façon lisible.

Nom : _____ Prénom : _____ H / F

Date de naissance : _____

N° de téléphone du jeune : ____ . ____ . ____ . ____ . ____

Mail : _____

Jeune inscrit l'an dernier à l'association : OUI / NON

VOTRE ENFANT EST INSCRIT :

Nom du collège : _____

Classe (ex: 3ème B) : _____

Nom du professeur principal : M/Mme _____

Votre enfant est-il allophone ? OUI / NON

(enfant arrivé en France depuis moins de 3ans)

Votre enfant participe t-il à une activité extra scolaire régulièrement ?

OUI → veuillez préciser (ex: club de foot, musique, ...) : _____

NON

En 3ème votre enfant peut venir sans inscription à l'aide aux devoirs :

de 17h30 à 19h le lundi, mardi, jeudi et vendredi
et de 14h à 17h le mercredi